



AVENIR TIR
DE
LAILLY EN VAL



8 et 9 AVRIL 2017

CHALLENGE « MICHEL JACQUES »

CONCOURS : 10, 25, 50 mètres / Arbalète 18 et 10 mètres

Le Club de TIR de l'AVENIR vous invite à participer à son CONCOURS AMICAL
21^{ème} TROPHÉE MICHEL JACQUES

Il est ouvert à tous les licenciés dans les disciplines suivantes :

- 10 mètres PISTOLET et CARABINE
- 25 mètres PISTOLET C22 – SPORT et STANDARD
- 50 mètres PISTOLET LIBRE et CARABINE MATCH ANGLAIS

REGLEMENT SELON LES NORMES U.I.T

HORAIRES du 25 mètres	SAMEDI		DIMANCHE	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
C22 et SPORT	9H00	13H00 – 16H00	09H00 – 13H00	
STANDARD	10H30	14H30	10H30	14H30

A noter pour le tir à 10 mètres carabine et pistolet, le dernier carton le samedi à 16 heures, le dimanche à 15 heures

Arbalète 10 mètres 2 postes sur 300	SAMEDI		DIMANCHE	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
	9H00	13H30 – 14H45	09H00	
	10H30	16H00	10H30	14H30

Pour réserver votre horaire de tir à l'arbalète, merci de contacter Monsieur RICORDEAU Jacques

☎ : 02 38 44 73 18 ou 06 21 35 26 45

CLASSEMENT

Individuel : carabine, pistolet, arbalète

Dames – Senior – Juniors – Cadets – École de Tir

❖ REMISE DES PRIX

Récompense au premier de chaque catégorie ainsi qu'à la première équipe par discipline.

A l'issue de la proclamation des résultats, un vin d'honneur sera offert à tous les participants, vers 17h30

DROITS D'ENGAGEMENT

Individuel	9€ pour le premier tir et 7€ ensuite
Equipe	9€
Ecole de tir	5€ pour le 1 ^{er} tir et 3€ ensuite -- Equipe 5,5€

❖ RENSEIGNEMENTS :

Monsieur DESRUS Jean-Pierre	Président 02 38 44 72 50
Monsieur RICORDEAU Jacques	Secrétaire 02 38 44 73 18 / 06 21 35 26 45